

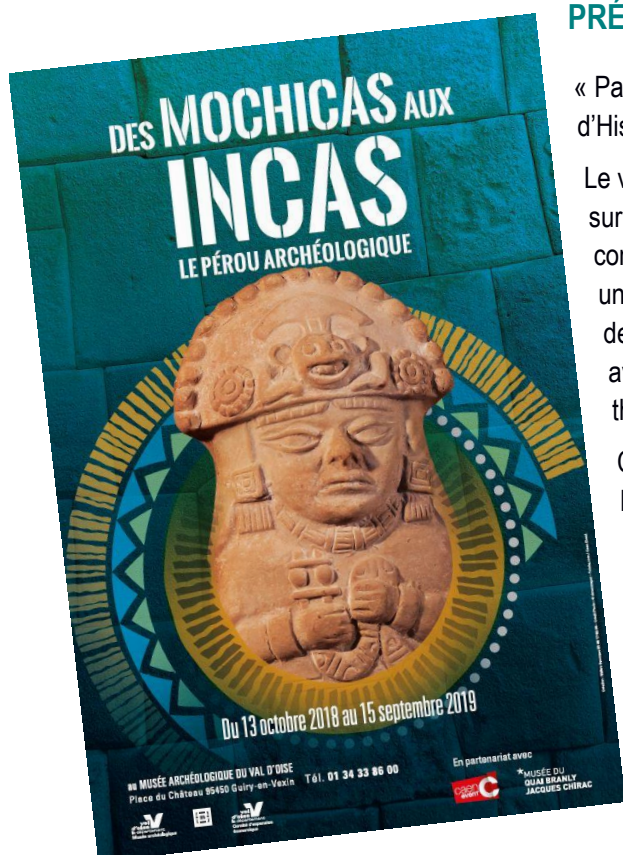
PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION

« Partez à la découverte des civilisations précolombiennes et parcourez 2000 ans d'Histoire au cœur du Pérou archéologique.

Le voyage commence 100 ans avant notre ère par une expédition en terre nazca, sur les traces des mystérieux géoglyphes. Il se poursuit chez les Mochicas connus notamment pour la tombe du seigneur de Sipán dont vous découvrirez une reconstitution grandeur nature. Votre exploration se prolonge en compagnie des peuples architectes Huari et Tiahuanaco, puis auprès des Chimús. Après avoir emprunté le mythique chemin de l'Inca, le périple s'achève à Cuzco, théâtre des conflits face aux conquistadors.

Cette exposition, empruntée à Caen Event et adaptée par nos soins, présente les traits culturels propres à chacune de ces civilisations illustrées par des objets phares, reproductions officielles des musées péruviens. Des collections archéologiques originales, provenant du Musée du Quai Branly – Jacques Chirac, sont exposées en regard de vestiges valdoisiens contemporains.

Un espace découverte introduit ce voyage par une carte interactive, de la musique andine, des jeux et des livres pour une immersion totale. Des contenus accessibles et des outils ludiques jalonnent le parcours pour une expérience vivante et dynamique.»



LE JURY



Laurent Granier

« Je voyage depuis longtemps sur les routes historiques. Une de mes expériences les plus marquantes ? En Amérique Latine, pendant 18 mois et sur plus de 6000 km, j'ai marché dans la Cordillère des Andes, pour retrouver le *Qhapaq Ñan*, la « Route Royale » en quechua. Cette route légendaire traverse la Colombie, l'Equateur, le Pérou, la Bolivie, l'Argentine et le Chili.

J'ai été le premier à rendre compte de l'intégralité de ce joyau. Suite à ce voyage, j'ai réalisé un film pour France 5, un beau-livre aux éditions GEO, une série de conférences pour Connaissance du Monde et deux bandes dessinées sorties aux éditions Glénat. »

Aurélie Derreumaux

«J'ai travaillé dans l'humanitaire au Pérou, voyagé en Amérique Latine jusqu'à la Terre de Feu. De cette fabuleuse aventure est née un premier roman pour enfants, *Lya au temps des Incas* (éd. Belin Jeunesse), puis un roman pour adolescents *Saya, l'héritière de l'Empire inca* (éd. Prisma). Je réalise également des interventions scolaires pour faire découvrir au jeune public cette passionnante civilisation inca ! »

Ensemble, Aurélie Derreumaux et Laurent Granier continuent de voyager.

Après avoir fait tout le tour de la France à pied au profit d'Handicap International et en partenariat avec Thalassa, ils ont réalisé une série de films pour France Ô et France 5 : « Just Married ! Les mariages du monde ». Avec leurs deux enfants, Eva et Maxime, ils reviennent d'un voyage à pied vers Compostelle et travaillent à présent sur les livres et le film associés.

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Préambule

Le musée archéologique du Val d'Oise organise, dans le cadre de son exposition temporaire annuelle intitulée « Des Mochicas aux Incas, le Pérou archéologique », un « Concours de la bande dessinée scolaire ».

Art. 1 : Dates de participation au concours

Ce concours débute le **01/12/2018**. La date limite de participation et de remise des travaux est fixée au **31/03/2019**.

Art. 2 : Etablissements concernés

Ce concours est gratuit. Il est ouvert à tous les établissements scolaires du Val d'Oise, y compris aux classes et aux établissements spécialisés (CLIS, ULIS, SEGPA, IME ...), du primaire au collège.

Art. 3 : Intitulé du concours

Ce concours consiste à réaliser une bande dessinée dont le thème est :

« Le Pérou avant ou pendant la civilisation inca : entre mythe et réalité ».

Art. 4 : Conditions de réalisations

4.1 : Les réalisations sont individuelles ou collectives :

- de maximum 2 planches pour les réalisations individuelles.
- de maximum 6 planches pour les réalisations collectives.

4.2 : Chaque participant, que ce soit pour une œuvre individuelle ou collective, devra présenter une bande dessinée avec un scénario original comportant un début et une fin, ainsi qu'un titre visible au recto.

4.3 : Les planches devront être réalisées sur du papier à dessin suffisamment épais (minimum 125 g.) et respecter obligatoirement le format suivant : format A4 (21 x 29.7 cm) à la française (format portrait).

Les pages devront être numérotées. Ne dessiner que d'un seul côté, les planches recto verso seront éliminées.

4.4 : Toutes les techniques sont acceptées, mais l'utilisation de banque de données d'images n'est pas autorisée. Aucun plagiat de bande dessinée publiée ou de livre d'illustration ne sera retenu. Les photocopies sont interdites, seuls les originaux sont acceptés.

4.5 : Inscrire au verso de chaque planche, en lettres capitales, très lisiblement au crayon : le nom, le prénom, l'âge, le titre de l'œuvre, la classe du ou des participant(s), le nom de l'enseignant, l'adresse mail de l'enseignant, ainsi que l'adresse et le numéro de téléphone de l'établissement scolaire ou de la structure sociale et culturelle.

Afin de permettre au jury d'évaluer à sa juste valeur le travail réalisé par les élèves des classes spécialisées, nous vous remercions de bien vouloir indiquer la nature de leurs handicaps.

Art. 5 : Dépôts des œuvres

5.1 : Les travaux devront être envoyés au plus tard le **31/03/2019** à l'organisateur, le cachet de la poste faisant foi.

5.2 : Les bandes dessinées devront être suffisamment protégées pour le transport. Elles devront impérativement être expédiées à plat (ni pliées, ni conditionnées dans un tube) et correctement affranchies à l'adresse suivante :

**Musée archéologique du Val d'Oise
Place du Château, 95450 Guiry-en-Vexin**

Art. 6 : Motifs d'élimination

Toute œuvre hors format (cf. : art. 4.3), dont le nombre de planches est inapproprié au type de participation (cf. : art. 4.1), dont l'âge des participants est inapproprié au type de participation (cf. : art. 2), ou dont l'envoi est hors format (cf. : art. 5.2) sera éliminée.

Il ne sera pas accusé réception des travaux.

Art. 7 : Jury

Le jury du concours sera composé des membres de l'équipe du musée, de Laurent Granier, scénariste de la bande dessinée *INCA*, et de sa compagne, Aurélie Derreumaux, auteure de romans jeunesse. Le jury appréciera le respect des conditions du règlement, l'originalité ainsi que les qualités du scénario et du travail graphique. Le jury se réunira dans le courant du mois d'avril et désignera parmi les œuvres les meilleures bandes dessinées.

Art. 8 : Prix

Les lauréats seront avertis personnellement par courrier. Les prix sont les suivants :

		Réalisations individuelles <i>(prix remis à l'enfant)</i>	Réalisations collectives <i>(prix remis à l'établissement participant)</i>
PETITS INCA D'OR	Primaire	. Les bandes dessinées <i>Les 7 boules de Cristal</i> et <i>Le Temple du Soleil</i> de la collection <i>Les Aventures de Tintin</i> d'Hergé. . 1 brochure de l'exposition et des goodies du département.	. Les bandes dessinées <i>Les 7 boules de Cristal</i> et <i>Le Temple du Soleil</i> de la collection <i>Les Aventures de Tintin</i> d'Hergé. . 1 brochure de l'exposition et des goodies du département pour chaque enfant participant. . 1 journée au musée gratuite pour la classe des enfants gagnants.
	Collège	. Les Tomes 1 et 2 de la bande dessinée <i>INCA</i> dédiés par l'auteur L. Granier. . 1 brochure de l'exposition et des goodies du département.	. Les Tomes 1 et 2 de la bande dessinée <i>INCA</i> dédiés par l'auteur L. Granier, pour l'établissement scolaire. . 1 brochure de l'exposition et des goodies du département pour chaque enfant participant. . 1 journée au musée gratuite pour la classe des enfants gagnants.
	Classes spécialisées	. Les bandes dessinées <i>Les 7 boules de Cristal</i> et <i>Le Temple du Soleil</i> de la collection <i>Les Aventures de Tintin</i> d'Hergé. . 1 brochure de l'exposition et des goodies du département.	. Les bandes dessinées <i>Les 7 boules de Cristal</i> et <i>Le Temple du Soleil</i> de la collection <i>Les Aventures de Tintin</i> d'Hergé. . 1 brochure de l'exposition et des goodies du département pour chaque enfant participant. . 1 journée au musée gratuite pour la classe des enfants gagnants.

Art. 9 : Remise des prix

Les prix seront remis aux participants le vendredi 17 mai à 18h, au musée archéologique du Val d'Oise.

Art. 10 : Présentation des travaux

Les travaux gagnants seront présentés au public à l'occasion de la Nuit européenne des musées 2019. Ils seront exposés jusqu'au Journées Nationales de l'Archéologie 2019.

Art. 9 : Les dessins ne seront pas retournés, mais les participants pourront récupérer leur réalisation après les Journées Nationales de l'Archéologie, sur rendez-vous.

Art. 10 : Les projets primés seront copiés et demeureront propriété du musée archéologique du Val d'Oise. Aucun droit ne pourra être perçu par le(s) auteur(s) pour les publications réalisées dans le cadre de la promotion du musée (catalogues, affiches, flyers, réseaux sociaux, etc.).

Art. 11 : En application de la loi informatique et liberté, les informations nominatives ne seront utilisées que pour désigner les participants et ne seront pas conservées au-delà de l'opération.

Retrouvez le règlement complet sur le site internet du musée :

<http://www.valdoise.fr/musee-archeologique>

Renseignements : Iris Bourdareau, Médiatrice (iris.bourdareau@valdoise.fr)